



Communiqué  
de presse  
Paris, le 13/12

# LA SIMPLIFICATION DU DROIT ET DE L'ACTION ADMINISTRATIVE

Vendredi 16 décembre 2016 de 9h30 à 17h45 au Conseil d'État  
1, place du Palais Royal 75001 Paris

Sujet de travail commun à la Cour des comptes et au Conseil d'État, la simplification du droit et de l'action administrative est le thème d'un premier colloque organisé conjointement par les deux institutions. A travers leurs rapports respectifs, elles posent le constat d'une complexité grandissante des systèmes administratifs et juridiques. **Maryvonne de Saint Pulgent**, présidente de la section du rapport et des études du Conseil d'État précise : « Nous traitons les deux aspects de la simplification : la simplification du droit et la simplification de l'action administrative. Ces deux aspects sont souvent intimement liés : un droit complexe sur le fond produit une action administrative complexe, lourde et coûteuse ».

Au cours de cette journée d'échanges, seront abordés des cas concrets dans le cadre de quatre tables rondes thématiques. « Nous souhaitons montrer en quoi la simplification peut favoriser l'accès aux services publics et aux prestations, favoriser les procédures, alléger le poids qui pèse sur les entreprises. La simplification peut permettre des économies car la complexité coûte de l'argent », déclare **Henri Paul**, président de chambre, rapporteur général du rapport public et des programmes de la Cour des comptes.

## PROGRAMME DU COLLOQUE

Ouverture par **Jean-Marc Sauvé**, vice-président du Conseil d'État.

Quatre tables rondes :

- table ronde n° 1 - Numérique et simplification, présidée par **Jean-Ludovic Silicani**, président adjoint de la section des travaux publics du Conseil d'État
- table ronde n° 2 - Étude de cas : la simplification pour les entreprises, présidée par **Christian Charpy**, conseiller maître, président de section à la 1<sup>re</sup> chambre de la Cour des comptes
- table ronde n° 3 - Étude de cas : l'accès de l'utilisateur aux prestations sociales, présidée par **Jacques Toubon**, Défenseur des droits
- table ronde n° 4 - Le pilotage d'un projet de simplification, présidée par **Jérôme Filippini**, conseiller maître, secrétaire général de la Cour des comptes

Le colloque sera conclu par **Didier Migaud**, Premier président de la Cour des comptes.

**Pour plus d'informations sur le cycle de conférences :**  
<http://www.conseil-etat.fr/Actualites/Colloques-Seminaires-Conferences/La-simplification-du-droit-et-de-l-action-administrative>

**Pour s'inscrire :** [sre-colloques@conseil-etat.fr](mailto:sre-colloques@conseil-etat.fr)

### Contacts presse

**Conseil d'État :** Lise Arduin - Tel. 01 72 60 58 31 – [lise.arduin@conseil-etat.fr](mailto:lise.arduin@conseil-etat.fr)  
Yohann Brunet – Tel. 01 72 60 58 34 – [yohann.brunet@conseil-etat.fr](mailto:yohann.brunet@conseil-etat.fr)  
**Cour des comptes :** Ted Marx - Tel. 01 42 98 55 62 – [tmarx@ccomptes.fr](mailto:tmarx@ccomptes.fr)  
Denis Gettliffe – Tel. 01 42 98 55 77 – [dgettliffe@ccomptes.fr](mailto:dgettliffe@ccomptes.fr)